

Association les Abris du Marin

29730 Le Guilvinec

Œuvre sociale fondée en 1899 par Jacques de Thézac, reconnue d'utilité publique en 1920 confirmée en 2006

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire sur les comptes 2018 de l'association s'est tenue le mercredi 5 juin 2019 à 16h à la médiathèque de l'Abri du Marin du Guilvinec.

Etaient présents :

- Pierre Iweins, président AdM,
- Marie-Christine Hervouët-Dion, vice-présidente AdM,
- Olivier Demanche, secrétaire AdM,
- Pierre Bodin, administrateur AdM,
- Anne-Marie Rolland, administrateur AdM,
- Pierre-Jean Berrou, administrateur AdM
- René Bernard, administrateur AdM
- Hugues de Penfentenyo,
- Elisabeth Devulder,
- Roger Guillamet,
- Simone Tanguy
- Simon Le Rhun

La séance est ouverte à 16h30 par le président qui indique que 17 pouvoirs ont été reçus.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 8 juin 2018
- Présentation du Rapport Moral du président – Activités 2018
- Présentation et approbation des états financiers 2018
- Elections au Conseil d'Administration
- Point des cotisations 2019
- Compte-rendu de la Commission Sociale du 3 juin 2019
- Activités 2019
- Point sur la communication (réseaux sociaux, manifestations diverses, flyer, tee-shirt...)
- Questions diverses

PREMIERE RESOLUTION : PV de l'assemblée générale du 8 juin 2018

Le président demande aux membres de l'assemblée s'il y a des remarques particulières sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 juin 2018.

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 2018 est donc adopté à l'unanimité.

Ensuite le président présente le rapport moral - activité 2018 sous forme de PowerPoint qui est annexé au compte rendu de cette assemblée.

DEUXIEME RESOLUTION : Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2018

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du président sur l'activité et la situation de l'association au 31 décembre 2018, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un bénéfice de 556.07 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport moral.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'assemblée générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice net comptable de 556.07€ au poste de réserve : Report à Nouveau.

Après cette affectation, les réserves figurant au poste Report à Nouveau créditeur se montent à 251 770.64 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Renouvellement au conseil d'administration

Quatre postes d'administrateur sont renouvelables :

- Louis Cozic a donné sa démission le 6 mars 2019 pour des raisons personnelles.
- René Bernard ne souhaite pas renouveler son mandat.
- Pierre-Jean Berrou fait part à l'assemblée son souhait de voir renouvelé son mandat d'administrateur pour une durée de quatre ans.
- Marie-Christine Hervouet-Dion fait part à l'assemblée son souhait de voir renouvelé son mandat d'administrateur pour une durée de quatre ans.

Le président remercie Louis Cozic et René Bernard pour leurs actions au sein du conseil d'administration et constate que deux postes d'administrateur sont libérés.

L'assemblée générale remercie Marie-Christine Hervouet-Dion et Pierre-Jean Berrou d'accepter de continuer leur mandat pour une durée de quatre ans et les confirme à leur poste d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Ensuite le président présente les derniers points mis à l'ordre du jour :

- Point des cotisations 2019 :

Au 03/06/2019, le nombre de cotisants est de 44 et les cotisations se montent à 3672 €

- Compte-rendu de la commission sociale du 3 juin 2019 :

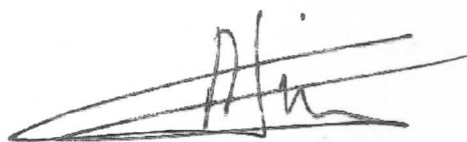
Au cours de cette commission, notre association a pu attribuer une aide financière à 35 familles de marin (sur 43 dossiers étudiés) pour un montant global de 10306 €, 2 dossiers ont été orientés vers l'OMB.

- Activités 2019 et point sur la communication :

Le président rappelle les activités de communication qui ont été engagées au cours du premier semestre 2019 (carte de vœux, T-shirts, nouveau flyer, article rédigé en vue de sa parution dans différents médias,...) ainsi que l'idée d'une manifestation théâtrale qui pourrait être donnée au printemps 2020

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres présents et représentés et lève la séance à 18 h.


Le Guilvinec, le 24 juin 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Iweins', written over a horizontal line.

Pierre Iweins
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'O. Demanche', written over a horizontal line.

Olivier Demanche
Secrétaire




LES ABRIS DU MARIN

Assemblée générale du 05/06/2019




PRESENTATION

APPROBATION PV DE L'AG DU 08/06/2018




RAPPORT MORAL 2018
Aides

- 66 familles aidées pour 20 162,97€
- 5 dossiers transmis à l'OMB pour l'obtention de prêts gratuits
- 77 dossiers étudiés



RAPPORT MORAL 2018
Aides

- Les demandes varient de 150€ à 1200€
- Les montants accordés de 105€ à 500€
- Le montant moyen est de 305€



RAPPORT MORAL 2018
Interventions du S.S.M.

- Instruction des dossiers
- Présentation en tenant compte de l'esprit et des priorités de l'association
- Règlement directement aux différents débiteurs des personnes aidées



RAPPORT MORAL 2018
Destination des aides

- Cotisations mutuelles
- Frais de cantine, de scolarité..
- Loyers
- Factures d'eau, d'électricité
- Aides à des formations.....

Les Abris du Marin

RAPPORT MORAL 2018
Observations

- De plus en plus de jeunes actifs
- Paupérisation croissante des retraités
- Les accidents de la vie désorganisent les budgets
- Situations dramatiques de plus en plus fréquentes

Les Abris du Marin

RAPPORT MORAL 2018
Constat

- Les besoins sont énormes et les choix d'aide de plus en plus difficiles
- Nos aides ne sont que ponctuelles
- Nous privilégions toujours celles qui rétablissent le lien social

Les Abris du Marin

ACTIVITES 2018
Nouveaux moyens de communication en 2018

- Kakémono
- Nouveau logo
- Flashes d'information
- Rapprochement avec l'OMB
- Mise à jour du site

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS
2018

Compte de résultat au 31 décembre 2018

Opérations	Dépenses	Recettes
Adhésions (78)		7 735.00
Dons (3)		5 860.00
Produits Financiers		
- Placements à terme		1 600.00
- SCPI		5 761.50
- Compte épargne		615.60
Aide aux familles	20 162.97	
Dépenses diverses		
* Frais de déplacement	851.17	851.17
* Divers	28.00	
Affranchissements	108.80	
Fournitures	100.98	
Frais bancaires	39.28	
Site internet Redevance	576.00	
Total	21 867.20	22 423.27
Résultat		556.07

Les Abris du Marin

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS 2018

Dons et adhésions

- Adhésions 2018 : 78
- Dons, subventions :
Fondation Andrée Paul Beauplet-Rollinat; 5000€
Droit d'auteur de Claude Péron; 360€

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS
2018

	ACTIF		PASSIF	
	Valeur brute	amortissement	valeur nette	
				Report à nouveau créditeur 251 214.57
				0.00 Résultat de l'exercice 556.07
				0.00
Total Immobilisations	0.00	0.00	0.00	Situation nette 251 770.64
Placement à Terme	100 000.00		100 000.00	
Parts SCPI	112 010.00		112 010.00	
Compte Epargne	37 286.32		37 286.32	
Compte Courant	2 474.32		2 474.32	
TOTAL	251 770.64	0.00	251 770.64	TOTAL 251 770.64